

Gourbeyre, le 15 octobre 2020

**L'ARS prend lecture du communiqué du sénateur Victorin LUREL
et souhaite en corriger les inexactitudes.**

La décision administrative d'autoriser l'implantation pour le moment d'un seul tep-scan sur le territoire n'a aucunement été prise de manière unilatérale et sans consultation des élus guadeloupéens par l'ARS.

En effet, elle a été soumise il y a un an dans le cadre d'une commission composée d'acteurs de santé et après avoir interrogé les collectivités, Conseil Régional et Conseil Départemental, suite à un avis de consultation ayant fait l'objet d'une publication. Cette décision temporaire est motivée par deux éléments objectifs : la sous-utilisation pour le moment du tep-scan en place sur notre territoire et la volonté de se concentrer dans l'immédiat sur la mise à disposition de scanners classiques en proximité (4 nouvelles implantations ont été ouvertes). Le Projet Régional de santé permet l'ouverture d'une implantation d'un deuxième tep-scan, cela reste donc toujours possible d'ici 2023 si le besoin est avéré. Cela se fera bien-entendu dans le respect de la réglementation et de la consultation avec les élus.

L'ARS rappelle que la lutte contre le cancer en Guadeloupe est une de ses priorités et qu'elle a toujours soutenu le projet du cyclotron et du tep-scan installés sur notre territoire.

L'ARS a autorisé et finance sur son propre budget le tep-scan actuel à hauteur de 600K€ par an pendant 7 ans. Elle l'a attribué au CHU qui dispose du plateau technique et des compétences nécessaires pour la mise en œuvre de cet équipement innovant.

L'ARS a également autorisé récemment le CHU de Guadeloupe à utiliser un nouveau médicament radio pharmaceutique, la fluorocholine, indispensable pour un meilleur dépistage des cancers de la prostate. Ce médicament, utilisé avec le tep-scan, permet de révéler la présence de cellules cancéreuses non détectées à ce jour par le traceur jusqu'ici utilisé. C'est donc bien une démarche volontariste de la part de l'ARS d'innover et de développer l'emploi du cyclotron en Guadeloupe.

L'ARS est attentive aux besoins de la population et c'est toujours dans cet esprit qu'elle agit afin de trouver le meilleur équilibre entre les équipements de proximité et les équipements techniques d'innovation.